

2. La Commission a-t-elle présenté des recommandations précises sur les méthodes de financement et de partage des frais de ce projet de mise en valeur des ressources hydrauliques?

3. La Commission sait-elle si la construction d'ouvrages sur la rivière Pembina a été prévue, et, dans le cas de l'affirmative, quand doivent commencer ces travaux?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Non.

2. Non.

3. La Commission Mixte Internationale m'informe qu'aucun projet de construction n'est présentement cédulé pour la rivière Pembina.

UN JOUR DU DRAPEAU NATIONAL

Question n° 677—**M. Saltsman:**

Le premier ministre songe-t-il à déclarer le 15 février anniversaire de l'adoption du drapeau national et jour de fête nationale?

M. John R. Matheson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Cette importante question fait actuellement l'objet d'une étude de la part du gouvernement.

L'AGRICULTURE—INDICE DE PRIX

Question n° 701—**M. Korchinski:**

1. Si l'on prend pour période de base l'année 1949, quel a été l'indice du prix moyen reçu au cours de chaque année jusqu'à ce jour pour, a) le blé, b) le bétail, c) les porcs?

2. Quelle a été au cours de chaque année, depuis 1949, la valeur totale de, a) blé vendu, b) bétail vendu, c) porcs vendus?

L'hon. Robert H. Winters (ministre du Commerce): 1. Les indices de prix moyens demandés se trouvent au tableau ci-dessous. Ils sont fondés sur les prix moyens à la ferme lesquels tiennent compte de toutes les qualités mises en marché. Pour le blé, les paiements de participation sont compris dans l'année à

laquelle ils s'appliquent, c'est-à-dire que les paiements faits en 1966 pour la campagne agricole de 1964 sont compris dans le prix de 1964. L'indice pour 1965 ne peut pas encore être calculé car les paiements définitifs n'ont pas été versés sur les livraisons de la campagne 1965-1966.

Indice des prix à la ferme
du blé, bétail et porcs
1949 = 100

| | Blé | Bétail | Porcs |
|------|-------|--------|-------|
| 1949 | 100.0 | 100.0 | 100.0 |
| 1950 | 95.7 | 123.4 | 95.7 |
| 1951 | 96.9 | 161.4 | 108.6 |
| 1952 | 96.3 | 122.2 | 84.0 |
| 1953 | 90.7 | 96.8 | 97.1 |
| 1954 | 80.1 | 89.0 | 99.8 |
| 1955 | 78.9 | 92.2 | 81.1 |
| 1956 | 82.6 | 91.2 | 82.9 |
| 1957 | 77.0 | 90.0 | 98.3 |
| 1958 | 80.1 | 108.8 | 90.8 |
| 1959 | 82.6 | 118.6 | 76.7 |
| 1960 | 86.3 | 109.6 | 76.6 |
| 1961 | 100.6 | 110.3 | 88.1 |
| 1962 | 105.6 | 124.2 | 91.1 |
| 1963 | 104.3 | 118.3 | 67.9 |
| 1964 | 104.3 | 110.8 | 84.6 |
| 1965 | | 115.1 | 101.9 |

2. Le tableau suivant donne le détail des recettes comptant de la ferme pour les trois produits précités évaluées par le Bureau fédéral de la statistique. Pour le blé, deux séries de données sont fournies. La première colonne détaille les paiements reçus au moment de la livraison. La deuxième colonne donne les chiffres des paiements de la Commission canadienne du blé; ces paiements sont compris dans l'année de leurs versements par la Commission, c'est-à-dire que les paiements versés en 1965 pour la campagne de 1963 sont compris dans les recettes en 1965.